

Association Grand-Lieu/Nokoué

10, rue de Verdun

44 310 Saint-Lumine-de-Coutais

*<http://grandlieu-nokoue.org>*



# **Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu/Nokoué du mercredi 3 juillet 2019**

## **Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu –Nokoué du mercredi 3 juillet 2019**

Les membres du conseil d'administration présents sont : M. Pierre-Marie BINET, président ; M. Bernard VINCENT, trésorier ; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire ; Mme Nadège DAVY, secrétaire adjointe.  
M. André LINARD, vice- président, M. Bernard GUILLET, Mme Nelly Minier sont excusés.

### **1 – Adoption du PV du CA du 25 mars 2019.**

### **2 – Point sur les finances.**

M. Bernard Vincent nous montre l'état actuel de notre trésorerie.  
(voir feuille suivante)



### 3 – Le point sur les demandes de subventions.

Mairie de St Mars de Coutais : 500 euros

Mairie de St Philbert de Grand-Lieu : 500 euros

Mairie de St Lumine de Coutais : 800 euros

Le repas partagé du collège Lamoricière a rapporté : 2182,50 euros.



M. Vianney Orjebin pourra insérer l'article de journal sur le site internet de l'association.

### 4 – Le point sur le dossier de demande de financement pour radio To-Sô à l'AMP.

M. Pierre-Marie Binet nous a fait prendre connaissance du dossier, celui-ci est pratiquement terminé. Il devra être finalisé avec M. Bernard Vincent avant le 16 juillet.

### 5 – Divers.

Une prise de contact par Mme Friou-Glain avec l'entreprise Armor s'est révélée inefficace, à renouveler dans quelques mois, la responsable communication étant en congé de maternité.

M. Pierre-Marie Binet est en contact avec un membre du conseil d'administration du collège Bellestre de Bouaye.

**Fin du CA à 21h10.**